

Compte-rendu du conseil d'établissement extraordinaire du 12 septembre 2025

Sont présents avec voix délibérative :

Pour l'administration : M. Mouchet, Proviseur, M. Wallyn-Baron, Directeur Administratif et Financier, Mme Démaret, Provisseure adjointe, Mme Smirs, Directrice du primaire. Mme Baraghini, COCAC a laissé son vote à M. Mouchet.

Pour les représentants du personnel : Mme Clair, M. Fernandez, M. Strzoda, Mme Gabotto, Mme Aguirre.

Pour les représentants des parents d'élèves : Mme Zenny (Mme Moncayo et Burks sont excusés).

Il n'y a pas de représentants des élèves présents.

Avec voix consultative : M. Ruales, Recteur Équatorien, Mme Lozada, CPE, M. Paredes, représentant de l'association des anciens élèves.

Le quorum est atteint, la séance est ouverte à 11h55

Les membres sont réunis en présentiel et en visioconférence afin de voter une proposition d'aménagement des emplois du temps des classes de 6ème, 5ème et 4ème destinée à libérer un après-midi : le lundi en 5ème et 4ème, et le jeudi en 6ème. Cet aménagement consiste à avancer l'heure de cours initialement programmée de 13h à 13h55.

Les horaires proposés sont :

- récréation de 11h40 à 11h55
- cours de 11h55 à 12h50

Les élèves peuvent rentrer chez eux par le transport scolaire de 13h ou être retirés par leurs parents. Les élèves participant aux activités culturelles et sportives peuvent utiliser le service de restauration de 12h50 à 13h45.

Les représentants des personnels expliquent avoir effectué un sondage auprès des personnels afin d'exprimer un vote représentatif de la majorité des opinions.

L'aménagement d'emploi du temps de ces trois niveaux est approuvé et la modification des horaires dans le règlement intérieur est votée à l'unanimité.